

Moulineaux



**Mairie de  
Moulineaux**

02.35.18.02.45

**Email** : accueil@  
mairiemoulineaux.fr

**Facebook**

[https://www.](https://www.facebook.com/moulineaux76)

Facebook.com/  
moulineaux76

**Site internet**

[http://www.mairie-](http://www.mairie-moulineaux.fr)  
moulineaux.fr

**Ecole maternelle**

02.35.18.00.48

**Ecole élémentaire**

02.35.18.05.65

**La Poste**

02.35.18.02.30

Rédaction & impression:  
Mairie de Moulineaux

# Le Mouli'News

MARS 2025



Photo Diane AUBERT

Chères Moulinaises, chers Moulinais,

Le mois de mars revêt une importance particulière notamment le 8, Journée internationale des Droits des Femmes. Une journée qui doit nous rappeler que la condition des Femmes reste encore trop inégale face à celle des Hommes et qu'il est de notre devoir de nous mobiliser, de nous informer pour lutter contre les discriminations qui perdurent.

Le mois de mars marque également la fin de l'hiver et l'arrivée des beaux jours. Pour notre village, le printemps sera synonyme de fin de différents travaux entrepris depuis quelques mois : les travaux de la rue Louis MOGUEN et dans quelques semaines l'achèvement de l'agrandissement de la mairie, la réhabilitation du foyer polyvalent, de la bibliothèque, de la nouvelle garderie. Le printemps, c'est aussi la vie extérieure qui va reprendre ses droits et permettre de vaquer aux activités de loisirs et de jardinage, mais aussi le retour des festivités : la fête du village le 21 juin et les jeux intervillages, ainsi que les festivités au château Robert le Diable le 2 et 3 août.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite, à toutes et à tous, un doux printemps.

Chaleureusement, Frédéric

**PROCES-VERBAL DE SEANCE CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2025**

**Convocation du :** 4 mars 2025

**Date de publication :** 11 mars 2025

**Nombre de conseillers :**

- En exercice : 12
- Présents : 8
- Votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le onze mars à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LE GOFF Frédéric, Maire.

**Étaient présents :** Mme ARROUET Catherine, Mme BAUDART Marie-Édith, Mme SAUVAGE Sophie, Mr AUBOURG Yves, Mr CHOPART Frédéric, Mme MENARD Joy, Mr. MARECAL David.

**Absents excusés :** Mr QUIBEL Benjamin (procuration à Mr CHOPART), Mme DUBOIS Virginie (procuration à Mme MENARD), Mr DOREE (pouvoir à Mme ARROUET). Mr. AGASSE Mickaël (pouvoir à Mme BAUDART).

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Mr AUBOURG Yves

**Approbation du Compte Financier unique 2024**

La séance du vote du compte financier unique est présidée par Marie-Edith BAUDART, doyenne d'âge.

Le Compte Financier unique remplace le Compte Administratif et le Compte de Gestion. Il constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024.

C'est un document commun entre l'ordonnateur et le comptable public.

Le CFU exprime les résultats de l'exécution du budget. Il retrace en dépenses et en recettes, les prévisions et les réalisations dans chacune des deux sections.

**Conformément à la Loi Monsieur le Maire se retire de la séance.**

Vu le rapport détaillé de présentation du CFU,

Il est proposé au conseil municipal :

Les comptes sont arrêtés comme suit :

<b><u>Section de fonctionnement</u></b>	
Dépenses	908 121.87 €
Recettes	982 123.45 €
Excédent	74 001.58 €
Excédent antérieur reporté	176 782.16 €
Résultat de clôture 2024	250 783.74 €
<b><u>Section d'investissement</u></b>	
Dépenses	2 102 630.91 €
Recettes	761 761.04 €
Déficit	- 1 340 869.87 €
Excédent antérieur reporté	1 559 800.97 €
Résultat de clôture 2024	218 931.10 €

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024**

Fonctionnement : + 74 001.58 Euros

Investissement : - 1 340 869.87 Euros

**RÉSULTAT DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024**

Fonctionnement : + 250 783.74 Euros

Investissement : + 218 931.10 Euros

Approbation à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Le CFU 2024, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

## Affectation du résultat

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,

Après avoir examiné le compte financier unique et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit,

A – Résultat de l'exercice 2024 74 001.58 €

B – Résultat antérieur: reporté 176 782.16 €

C – Résultat à affecter (R002 Fonctionnement) 125 987.06 €

Affectation en réserves R 1068 en investissement 124 796.68€

## Vote des taux communaux

Monsieur le Maire, propose de voter le taux des taxes directes locales (pas d'augmentation) soit :

TH résidences secondaires et locaux vacants	13.11 %
TFPB	47.35 %
TFNB	74.28 %

Après délibération, l'ensemble du Conseil municipal approuve le maintien de ces taux pour l'année 2025.

## Vote des Subventions aux associations

Le montant total des subventions sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération et vote à l'unanimité du Conseil Municipal est de 15 430 euros pour l'année 2025.

Adoption à l'unanimité.

## Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire présente son projet de budget primitif pour 2025 et invite le conseil à voter ce budget par chapitre.

Chaque chapitre est examiné et validé par le Conseil Municipal pour un total de 1 058 461.13 € en **Fonctionnement** et 1 389 845.45 € en **Investissement**.

Adoption à l'unanimité.

## Approbation du Compte Financier unique 2024 du CCAS

Le CFU 2024 du CCAS présente une balance qui se décompose comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses prévues :	14 089.47 €	3 834.64 €
Dépenses réalisées :	1 869.55 €	1 541.03 €
Recettes prévues :	14 089.47 €	3 834.64 €
Recettes réalisées :	3 625 €	1 541.03 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 : + 1 755.45 Euros

RÉSULTAT DE CLOTURE 2024 : + 11 544.92 Euros

Approbation à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Le CFU 2024, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes .

## Décision budgétaire modificative n°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 26112024-4 de dissolution du CCAS ;

Vu les résultats de l'exécution budgétaire 2024 du budget CCAS ;

Considérant qu'il y a lieu d'intégrer l'excédent de clôture 2024 du CCAS dans le budget de la commune comme suit :

Inscription en recette de fonctionnement R002 : + 11 544.92 €

Inscription en dépense de fonctionnement compte 61551 : - 11 544 .92 €

Adoption à l'unanimité.

### **Approbation du Compte Financier unique 2025 du CCAS**

Suite à la dissolution du CCAS par délibération n°26112024-4, il convient d'approuver le CFU 2025 du CCAS comprenant les écritures non budgétaires de dissolution et de transfert des comptes du CCAS dans le budget de la commune.

Approbation à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Fin de séance 20h15



The image shows a circular official stamp of the 'Mairie de Moulins' (Municipality of Moulins). The stamp features a central emblem with a rooster and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE MOULINS' at the top and 'Maritime' at the bottom. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the stamp.

# AMICALE DES AINES DE MOULINEAUX



*Le bureau lors de l'Assemblée Générale*



*Les participants au loto*

Quelques nouvelles de notre Amicale :

Le jeudi 6 février, nous avons effectué notre Assemblée générale en présence de 75 personnes, et dressé les différents bilans qui montrent une relative montée en puissance de notre association. Un buffet campagnard a conclu, dans une belle ambiance, cette réunion.

Jeudi 27 février nous avons organisé un loto, ouvert au public, qui a battu le record de participation avec 88 joueurs. Le gros lot (un air fryer) a été gagné par Mme BOUILLON Nicole.

Nous adressons un grand merci à nos sponsors : les Maraîchers EARL BULE, LILY COIFF, TATA CARO, Restaurant L' ANNEXE DU Z, INTERMARCHÉ Grand-Couronne, la commune DE MOULINEAUX et son Maire Frederick LE GOFF et également au Comité des fêtes pour le prêt de son matériel.

A venir :

Opération « Tranquillité seniors » et protection contre les arnaques, animée par la police nationale **le mercredi 2 avril** (de 14h30 à 16h30) à la salle des fêtes de Moulineaux.

**REPAS DE PRINTEMPS (ouvert au public) le samedi 12 avril à la salle des fêtes de Moulineaux** (inscriptions au 06.24.28.48.25)

**FOIRE A TOUT** : Dimanche 4 mai (renseignements et inscriptions au 06.24.28.48.25)

*Les personnes intéressées par ces différentes manifestations peuvent venir nous rejoindre (renseignements et inscriptions au 06.24.28.48.25)*

## Le PARC DE JEUX

Nous avons malheureusement à déplorer la casse du petit poney pour la deuxième fois en 4 mois.

Nous vous rappelons que l'accès aux agrès de l'aire de jeux est réservé aux enfants jusqu'à 6 ans, et qu'il en va de votre responsabilité en cas de dégradation.

**Pour des raisons d'hygiène nos amis à 4 pattes sont également interdit dans le parc de jeux.**

Pour votre information, ce site est placé sous vidéosurveillance afin de préserver la sécurité de tous.

Merci de votre compréhension!



## LE COMITÉ DES FÊTES

**JEUX**  
**INTERVILLAGES**  
Organisés le 21 juin 2025 à partir de 11h00 à Moulineaux derrière les écoles

EDITION 2025

BUVETTE

WATER PONG

QUIZ

SAHURS 02.35.32.46.03

LA BOUILLE 06.40.49.54.51

MOULINEAUX 06.03.09.17.81

SAINT-PIERRE de MANNEVILLE 06.32.74.31.79

LES POMPIERS de GRAND-COURONNE

*Nous vous attendons nombreux pour encourager vos équipes!!  
Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions n'hésitez pas à contacter les communes*

Le Samedi 15 mars, le comité des fêtes de Moulineaux organisait son loto annuel.

Nous remercions tous les participants en espérant qu'ils auront passés une bonne soirée.

Nous remercions également tous les commerçants qui ont contribué, par leurs dons, à la réussite de cette soirée. ( Tata Caro, Naturo zen, Lilycoiff, Intermarché, Gravity parc et la mairie de Moulineaux).

Le 21 juin aura lieu la fête de la commune, à cette occasion, la mairie et le comité des fêtes organisent des jeux inter-village, nous avons besoin de participants aussi n'hésitez pas à vous inscrire afin de représenter la commune et pour bien sûr un bon moment de détente.

Inscriptions au 06 03 09 17 81

## UN MOULINAIS AU TRAIL ROBERT LE DIABLE

Le 16 mars, Simon MARÉCAL, a participé au Trail « Robert le Diable » à Moulineaux.

Sur l'épreuve des 45 km, il a terminé 25ème sur 99 engagés, avec un chronomètre de 4h 37mn 47s.

Samedi 22 mars, il a également couru l'ÉcoTRAIL de Paris 80 km. Une course qu'il termine en 9h 07mn 28s avec un classement de 481 sur 2313 engagés.

Félicitations pour les belles performances.

